

## N° 7200<sup>7</sup>

### CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2017-2018

---

## PROJET DE LOI

concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat  
pour l'exercice 2018 et modifiant :

- 1° le Code de la sécurité sociale ;
- 2° le Code du Travail ;
- 3° la loi modifiée du 27 décembre 1817 sur le droit de succession ;
- 4° la loi modifiée du 16 octobre 1934 sur l'évaluation des biens et valeurs ;
- 5° la loi modifiée du 16 octobre 1934 concernant l'impôt sur la fortune ;
- 6° la loi modifiée d'adaptation fiscale du 16 octobre 1934 ;
- 7° la loi modifiée du 1er décembre 1936 concernant l'impôt commercial ;
- 8° la loi modifiée du 17 avril 1964 portant réorganisation de l'administration des contributions directes ;
- 9° la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
- 10° la loi modifiée du 10 mars 1969 portant institution d'une inspection générale des finances ;
- 11° la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée ;
- 12° la loi modifiée du 13 juin 1984 portant révision de certaines dispositions législatives régissant la perception des droits d'enregistrement, de succession et de timbre ;
- 13° la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création de deux établissements dénommés 1) Centres, foyers et services pour personnes âgées; 2) Centres de gériatrie ;
- 14° la loi modifiée du 9 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat ;
- 15° la loi modifiée du 21 décembre 2001 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2002 ;
- 16° la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse
- 17° la loi modifiée du 17 décembre 2010 fixant les droits d'accise et taxes assimilées sur les produits énergétiques, l'électricité, les produits de tabacs manufacturés, l'alcool et les boissons alcooliques ;
- 18° la loi modifiée du 12 juillet 2014 relative à la coordination et à la gouvernance des finances publiques ;

- 19° la loi du 25 novembre 2014 prévoyant la procédure applicable à l'échange de renseignements sur demande en matière fiscale ;
- 20° la loi modifiée du 27 juin 2016 concernant le soutien au développement durable des zones rurales ;
- 21° la loi du 29 juin 2016 portant modification d'une disposition en matière d'impôts directs ;
- 22° la loi du 14 décembre 2016 portant création d'un Fonds de dotation globale des communes

\* \* \*

## **DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL PAR LE CONSEIL D'ETAT**

(15.12.2017)

*Le Conseil d'État,*

appelé par dépêche du Président de la Chambre des députés, du 14 décembre 2017 à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

### **PROJET DE LOI**

**concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat  
pour l'exercice 2018 et modifiant :**

- 1° le Code de la sécurité sociale ;
- 2° le Code du Travail ;
- 3° la loi modifiée du 27 décembre 1817 sur le droit de succession ;
- 4° la loi modifiée du 16 octobre 1934 sur l'évaluation des biens et valeurs ;
- 5° la loi modifiée du 16 octobre 1934 concernant l'impôt sur la fortune ;
- 6° la loi modifiée d'adaptation fiscale du 16 octobre 1934 ;
- 7° la loi modifiée du 1er décembre 1936 concernant l'impôt commercial ;
- 8° la loi modifiée du 17 avril 1964 portant réorganisation de l'administration des contributions directes ;
- 9° la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
- 10° la loi modifiée du 10 mars 1969 portant institution d'une inspection générale des finances ;
- 11° la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée ;
- 12° la loi modifiée du 13 juin 1984 portant révision de certaines dispositions législatives régissant la perception des droits d'enregistrement, de succession et de timbre ;
- 13° la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création de deux établissements dénommés 1) Centres, foyers et services pour personnes âgées; 2) Centres de gériatrie ;
- 14° la loi modifiée du 9 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat ;

- 15° la loi modifiée du 21 décembre 2001 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2002 ;
- 16° la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse
- 17° la loi modifiée du 17 décembre 2010 fixant les droits d'accise et taxes assimilées sur les produits énergétiques, l'électricité, les produits de tabacs manufacturés, l'alcool et les boissons alcooliques ;
- 18° la loi modifiée du 12 juillet 2014 relative à la coordination et à la gouvernance des finances publiques ;
- 19° la loi du 25 novembre 2014 prévoyant la procédure applicable à l'échange de renseignements sur demande en matière fiscale ;
- 20° la loi modifiée du 27 juin 2016 concernant le soutien au développement durable des zones rurales ;
- 21° la loi du 29 juin 2016 portant modification d'une disposition en matière d'impôts directs ;
- 22° la loi du 14 décembre 2016 portant création d'un Fonds de dotation globale des communes

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 14 décembre 2017 et dispensé du second vote constitutionnel;

Vu ledit projet de loi et l'avis émis par le Conseil d'État en sa séance du 28 novembre 2017;

*se déclare d'accord*

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique à l'unanimité des 18 votants, le 15 décembre 2017.

*Le Secrétaire général,*  
Marc BESCH

*Le Président du Conseil d'État,*  
Georges WIVENES

